Image not found or type unknown

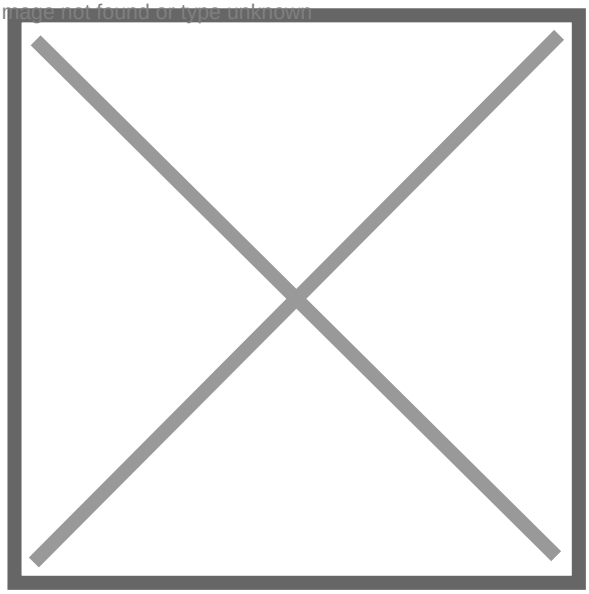

Frais professionnel et comptabilité

Par **moa66**, le **15/01/2011** à **08:19**

Bonjour,

Je suis gérant d'une jeune sarl. Etant invalide à + de 66% il a fallu beaucoup de temps avant que la banque me donne un chéquier et une CB. j'ai donc dû pendant plusieurs mois retirer des espèces au guichet pour financer des déplacements, repas, autoroute etc..Or j'ai récemment perdu une grande partie des notes de frais correspondantes. Comment dois-je passer ces dépenses en comptabilité sans les mettre au prélèvement de l'exploitant puisque ces sommes (env. 8000 € sur l'année) ont été dépensées réellement pour l'entreprise ?

merci de me répondre car on m'a volé le carton dans lequel elles étaient et cela me pose un vrai problème.

Cordialement

P

Par **olivier86**, le **26/01/2011** à **23:22**

Bonsoir.

Avez-vous fait une déclaration de vol ?
Si oui, vous pouvez faire un rescrit auprès de l'administation fiscale pour qu'elle accepte la déduction de ces frais.

Cordialement, Olivier.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés